CORNIMONT Infos

Bulletin Municipal
Numéro 63
Décembre 2020

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année !

Edito

Édito

Édito p.2
CCHV ..... p.3 à 6
Travaux ..... p.7 - 8
Aménagements urbains .. p.9
Autres aménagements ... p.10
Informations ..... p.10 - 11
Environnement ..... p.12 à 17
Animations ..... p.18 - 19
E.C.S.P. ..... p.20 - 21
Jeunesse ..... p.22 à 26
Culture p.27
Commémorations p.28
Informations diverses ..... p.28 - 29
Économie locale p.30
État civil ..... p. 31

Directeur de la publication :
Marie-Jo CLÉMENT

Rédaction : Mairie de Cornimont
Stéphanie TIHAY - Frédéric CARLIER
Marie-Josée FRANÇOIS - Jean-Claude GRAU

Conception, mise en page et impression :
Imprimerie L'ORMONT à Saint-Dié des Vosges

Crédit photos : Christian FAUNY
les services de la Mairie - Claude NOËL
Guy-Bernard LAURENT - Élodie DERDAELE
l'ECSP - la CCHV - les associations - les écoles.

La Mairie est ouverte
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
le samedi de 9h00 à 12h00

Madame, Monsieur,

Voici pour moi l'occasion de vous retrouver pour les fêtes de fin d'année et au nom du conseil municipal vous présenter tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Je souhaite sincèrement qu'elle soit emplie d'instants heureux et de joie, et que vous puissiez vivre en pleine santé et en harmonie auprès de ceux qui vous sont chers.

S'il suffisait de se souhaiter le meilleur en début d'année, ce serait beaucoup plus simple. Je n'ai malheureusement pas de baguette magique et j'espère sincèrement que l'année 2021 soit moins mouvementée, que les souffrances éprouvées par ceux d'entre vous touchés par la crise sanitaire s'amenuisent.

A n'en pas douter, l'année 2020 restera marquée dans nos mémoires, tant par la violence des évènements liés au terrorisme que par cette crise sanitaire qui a ébranlé notre quotidien jusqu'à nous faire perdre un peu de nos libertés.

J'ai conscience de la souffrance éprouvée par les familles ayant vécu des drames personnels comme la perte d'un être cher qu'il n'a pas été possible d'accompagner dignement, l'isolement dû au confinement, la perte d'un emploi ou d'un outil économique, etc.

La pandémie a produit des effets négatifs sur notre vie locale, sociale et professionnelle. Les acteurs économiques classés non essentiels ont dû se résigner à fermer boutique. Quel avenir pour celles et ceux impactés par ces événements ?

Tout au long de l'année, de nombreuses manifestations ont été annulées, les fêtes reportées, les associations en sommeil, les établissements scolaires perturbés, les maisons de retraites isolées, le plan Vigipirate activé à son plus haut niveau, etc.

Toutefois, dans tout ce marasme, il est à noter des évènements encourageants comme par exemple l'arrivée de Joe BIDEN nouveau Président des États-Unis ; une lueur d'espoir pour apaiser les conflits dans le monde et réintroduire les discussions au sujet du changement climatique.

Sur le plan de la santé, de nouveaux traitements, pour ne pas dire vaccins, sont en bonne voie pour soigner et éradiquer la COVID-19. Chacun en pense ce qu'il en veut mais peut-être que nous entrevoyons le bout du tunnel avec la fin prochaine de cette fichue pandémie.

Ici et là apparaissent des prises de conscience sur la manière de consommer et se déplacer, des initiatives pour favoriser l'entraide, ce qui redonne un peu d'espoir dans ce monde bien compliqué.

Je pense qu'il est de notre devoir de remarquer et d'apprécier les moments heureux qui traversent nos vies, de relever les défis qui surgissent et qui nous aident à grandir.

Osons être nous-même tout en agissant dans le respect d'autrui, intégrons les messages positifs que notre environnement nous envoie et reprenons le cours à peu près normal de la vie en 2021.

Tout au long de ce bulletin vous allez découvrir ce qui fait l'actualité de notre commune avec l'avancée de nos projets, même si ceux-ci subissent quelques retards.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver.

Marie-Jo CLÉMENT

Le Conseil Communautaire

Le 15 juillet dernier, à la suite des élections municipales de mars et juin 2020, les élus de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges se sont retrouvés à Gérardmer pour procéder à l'installation du nouveau conseil communautaire.

Conformément à la loi, l'élection du Président s'est effectuée à bulletin secret tout comme le choix des Vice-Présidents après en avoir déterminé leur nombre.

C'est ainsi que sont élus :

Didier HOUOT :	Maire de VAGNEY, Président de la CCHV
Jérôme MATHIEU :	1er Vice-Président délégué en charge de la mutualisation
Patrick LAGARDE :	2ème Vice-Président délégué en charge des finances et des ressources humaines
Brigitte VANSON :	3ème Vice-Présidente déléguée en charge du tourisme
Bernard TOUSSAINT :	4ème Vice-Président délégué en charge du développement économique
Élisabeth KLIPFEL :	5ème Vice-Présidente déléguée en charge des services à la population
Stanislas HUMBERT :	6ème Vice-Président délégué en charge de la gestion des déchets
Martine GÉHIN :	7ème Vice-Présidente déléguée à l'environnement et à la transition écologique.
Gérard CLÉMENT :	8ème Vice-Président délégué en charge de l'aménagement du territoire
Erik GRANDEMANGE :	9ème Vice-président, délégué en charge des sports, loisirs, culture et relations avec les associations.

Malgré la scission annoncée depuis quelques mois, le travail se poursuit au travers des commissions et les décisions sont prises à chaque conseil communautaire.

Le décret permettant la scission est paru courant novembre et les deux nouveaux périmètres devront être approuvés par le Préfet dès 2021. Un comité de pilotage diligenté par la Préfecture s'est mis en place pour répartir les biens et les emplois entre les deux nouvelles communautés de communes.

Marie-Jo CLÉMENT

Composition du bureau

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

La CCHV s'est engagée, aux côtés de la Région Grand Est, des Départements et de la Banque des Territoires, à accompagner les besoins de trésorerie des entreprises et associations affectées par la crise sanitaire.

Il s'agit d'un complément des autres dispositifs opérés par l'État et les collectivités territoriales, permettant une intervention « de dernier ressort ».

Le fonds Résistance intervient en dernier recours :
- si l'entreprise ou l'association employeuse ne peut pas bénéficier d'un prêt bancaire ;
- si elle n'est pas éligible aux mesures d'accompagnement proposées par la Région, sous forme de prêt rebond via Bpifrance (pour les entreprises) ou aux solutions de financement opérées via France Active (pour les associations).

L'aide versée est une avance de trésorerie, remboursable avec un différé d'un an, semestriellement sur les 2 années suivantes.

Pour connaître le montant de l'aide et les conditions générales, rendez-vous sur le site internet de la Région Grand Est et tapez « Résistance » dans le moteur de recherche.

Pour bénéficier de ce fonds, créez votre compte et déposez votre dossier sur la plate-forme dédiée, à l'adresse suivante : resistance.grandest.fr

Une pré-instruction de votre dossier sera réalisée par le service Développement Économique de la CCHV.

Votre contact
Service Développement Économique de la CCHV
03 29 61 82 36 - economie@cchautesvosges.fr

GESTION DES DÉCHETS

DÉSORMAIS, LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE TRIENT ET SE RECYCLENT !

Dès le 1er janvier 2021, tous les emballages ménagers en plastique se trient dans les Vosges et seront recyclés pour connaître une nouvelle vie.

Les 300 sites de tri du territoire de la CCHV et leurs conteneurs « Mélange multi matériaux » attendent avec impatience votre pot de yaourt, barquette en plastique de charcuterie ou de viennoiserie, barquette en polystyrène de viande ou de fromage, film étirable plastique, etc. !
Ces matériaux en plastique représenteront une augmentation d'environ 20 % du volume des déchets déjà triés. Cela nécessite des adaptations dans la fréquence de collecte des conteneurs et la création de nouveaux sites de tri dans certaines zones du territoire, en concertation avec les communes. La CCHV a fait l'acquisition en 2020 d'une quarantaine de conteneurs supplémentaires.

Pour tout savoir sur les nouvelles consignes de tri :
www.cchautesvosges.fr → rubrique VIVRE → page TRI DES DÉCHETS
Un doute sur un déchet ? Utilisez le moteur de recherche en page d'accueil du site internet d'EVODIA (Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action) : www.evodia.org

Votre contact
Jean-David SAGER
03 29 27 29 04 - jdsager@cchautesvosges.fr

COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes, en partenariat avec l'association « L'ABRI », met à votre disposition depuis le 1er janvier 2018 un service d'enlèvement d'objets encombrants. Au vu du succès rencontré, les élus de la CCHV ont décidé de prolonger ce service en 2021.
Ce service est réservé aux particuliers ; il est gratuit et peut être effectué deux fois par an. Les types d'encombrants acceptés sont : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon de jardin, cuisinière, réfrigérateur, vélo, poussette, outil thermique, sanitaire, radiateur, tondeuse, etc. (100 kg maximum par objet).

Vous souhaitez demander un enlèvement ?
Contactez le service d'accueil de la CCHV au **03 29 27 29 04** (du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00). Après validation de la liste des objets à collecter, l'association « L'ABRI » vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.

Les objets encombrants devront être déposés devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route…) la veille au soir ou à partir de 6h00 le jour de la collecte.

Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants enregistrés lors de l'appel seront enlevés.

DES COMPOSTEURS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Le compostage est un excellent moyen pour réduire le volume et le poids de votre poubelle d'ordures ménagères, tout en valorisant les déchets biodégradables de votre ménage.

La CCHV s'est engagée dans un programme de réduction des déchets ménagers en aidant financièrement les usagers pour l'acquisition d'un composteur.

Pour retirer votre composteur à un tarif préférentiel, munissez-vous du bon de commande complété et rendez-vous aux déchèteries de Gérardmer ou de Saulxures-sur-Moselotte.

La facture du composteur sera ensuite envoyée à votre domicile par le Centre des Finances Publiques.

Se procurer le bon de commande :
- sur le site de la CCHV → rubrique VIVRE → catégorie DÉCHETS → page RÉDUIRE MES DÉCHETS
- à l'accueil de la CCHV, 16 rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT : DEUX SERVICES

Bâtir ou rénover en réduisant l'empreinte écologique des logements, répondre aux besoins des ménages modestes et des personnes en difficulté en matière d'habitat, équilibrer et structurer le territoire, réhabiliter le bâti et les centres bourgs, etc., sont quelques-uns des enjeux et objectifs des Plans de Paysage de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges (CCHV). Pour accompagner les résidents du territoire dans leurs projets, la CCHV a mis en place une politique locale de l'habitat qui s'articule autour de deux dispositifs.

1. LES PERMANENCES ARCHITECTURE

Les architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges (CAUE) vous conseillent dans le domaine de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation. Ce service à domicile, gratuit et personnalisé, vise à promouvoir des aménagements de qualité et une architecture innovante respectueuse de nos paysages.

Pour prendre rendez-vous,
contactez Charles CLAUDEL
03 29 24 27 87
cclaudel@cchautesvosges.fr

2. LES AIDES FINANCIÈRES HABITER MIEUX

En lien avec l'**A**gence **NA**tionale de l'**H**abitat (ANAH), la CCHV participe au programme Habiter Mieux qui vous permet d'obtenir une aide financière, sous condition de ressources de votre foyer, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour vos travaux de rénovation thermique. L'objectif est de réduire votre consommation d'énergie de 25 %.

Pour engager la démarche, remplissez le questionnaire téléchargeable sur le site de la CCHV → rubrique VIVRE, → catégorie HABITAT → page HABITER MIEUX et le transmettre à l'ANAH.

Un organisme agréé vous contactera ensuite pour établir le diagnostic gratuit de votre situation, sans engagement de votre part.

Votre contact
Agence Nationale de l'Habitat - 22-26, Avenue Dutac - 88026 ÉPINAL Cedex
03 29 69 13 76 *(lundi à vendredi : 9h00 → 11h30) -* ***anah@vosges.gouv.fr***

CONTACT CCHV

Accueil : 16, rue du Général de Gaulle, Espace du Tilleul
(2ème étage), Gérardmer

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

Téléphone : 03 29 27 29 04
Courriel : contact@cchautesvosges.fr

Adresse postale :
Communauté de Communes des Hautes-Vosges
BP 60091 88403 Gérardmer Cedex

Site internet : www.cchautesvosges.fr

La réhabilitation des bâtiments

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la transition écologique, un vaste programme d'isolation des bâtiments est engagé sur la commune. Si les deux confinements successifs liés à la crise sanitaire sont à l'origine du ralentissement de plusieurs opérations de réhabilitation, deux d'entre elles, et non des moindres, vont se concrétiser prochainement.

LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Le bureau d'études « ASP Architecture », maître d'œuvre de ce programme, pilote le chantier avec les services communaux.
La consultation des entreprises est en cours. Les travaux démarreront au printemps 2021 pour une durée de 8 mois environ. Les 3 niveaux du bâtiment de la Mairie seront impactés par ces travaux, ce qui imposera un transfert temporaire des services administratifs vers le centre de polyactivité ; travailler dans la poussière et le bruit ne serait bon ni pour la santé du personnel, ni pour le matériel informatique, sans oublier l'aspect sécuritaire à respecter.
L'arrivée de l'Agence Postale au rez-de-chaussée de la Mairie nécessite un agencement spécifique des lieux, dont la suppression d'un des piliers de soutènement afin de faciliter le réaménagement des espaces. La Poste participe financièrement à ces travaux d'aménagement.

Le lieu d'accueil du public sera précisé au fur et à mesure de ces déménagements qui seront bien entendu temporaires.

LE BÂTIMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Ce projet de réhabilitation était devenu nécessaire afin de mettre aux normes actuelles ce bâtiment accueillant du public. C'était également l'occasion de procéder à son isolation thermique.

Pour laisser le champ libre aux entreprises, les utilisateurs ont dû déménager temporairement. Les bureaux de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges sont installés à la Médiathèque Intercommunale de Vagney tandis que le Syndicat d'Assainissement a intégré une partie des locaux de la patinoire à La Bresse. Depuis le 1er septembre dernier, les ADMR sont installées à la salle du Tétras, 16 bis rue des Grands Meix.

ADMR
la référence du service à la personne

Local des ADMR

LES TRAVAUX PEUVENT DÉMARRER !

Les études confiées au bureau d'études COLIN Architecte DPLG ont abouti. La consultation des entreprises a été lancée courant décembre pour une attribution des différents lots dès le mois de janvier.

Les grandes étapes

Le traitement des zones amiantées constituera la première partie du programme, puis s'ensuivront la démolition de la partie arrière du bâtiment et sa reconstruction, la réhabilitation des bureaux et de la salle des fêtes. L'isolation thermique du bâtiment se fera par l'extérieur.
Le programme de travaux devrait se dérouler sur une dizaine de mois. Les différentes structures intercommunales pourront retrouver des locaux réaménagés et entièrement rénovés d'ici la fin de l'année 2021. En conclusion, le centre de Cornimont sera bien bouleversé en raison de tous ces programmes de travaux. Les parkings du Saulcy et de la Mairie devront accueillir les entreprises et seront fermés en partie au public.

Marie-Jo CLÉMENT

LES LOCAUX SPÉCIALISÉS

Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise « CONSTRUCTION DU RAINDÉ » est intervenue pour édifier un mur de soutènement derrière les locaux de la garderie périscolaire. Il s'agissait de remplacer le mur en pierres, en partie effondré quelques mois plus tôt.

Merci à Mme GARCELON d'avoir accepté la présence d'engins sur son terrain pour l'exécution de cet ouvrage.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE 1.2.3 SOLEIL

Un traçage au sol a été réalisé, permettant ainsi aux enfants de jouer aisément.
Le préau a été sécurisé. Des carreaux en verre qui présentaient des signes de vétusté ont été remplacés par un mur ; les enfants peuvent ainsi jouer en toute sécurité.

Avant travaux du mur

Après travaux

Travaux

SECTEUR DE LA SPORTIVE

En commun avec le Syndicat d'Assainissement, un programme de travaux a été défini pour améliorer les réseaux.

En automne, ce fut d'abord sur la passée communale de la Sportive que l'entreprise MOLINARI est intervenue pour effectuer la reprise du réseau des eaux pluviales, l'extension du réseau d'eau potable et la création du réseau d'assainissement.

Dès le printemps prochain, la rue de la Sportive sera à son tour réhabilitée.

Passée communale de la Sportive

AMÉNAGEMENT CHEMIN DE BONNEGOUTTE

Aménagement du carrefour de Bonnegoutte

Les travaux d'élargissement du carrefour réalisés par l'entreprise MOLINARI permettent dès maintenant de s'engager en toute sécurité sur cette route. La fréquentation des usagers est en augmentation avec l'ouverture du jardin de Bonnegoutte. Il était nécessaire de sécuriser l'endroit pour prévenir de nouveaux accidents.

Merci à Monsieur PIERREL, propriétaire du jardin, qui s'est engagé à embellir les accotements côté parking.

Désormais, sur la route départementale située à proximité, et après concertation avec le Conseil Départemental, la vitesse est limitée à 70 km/heure sur une plus grande distance que précédemment permettant ainsi de renforcer la sécurité de chacun, riverains et usagers de la route.

Les travaux de reprise d'ouvrage du pont sur le ruisseau de Travexin et de la réfection de l'ensemble de la route de Bonnegoutte seront entrepris en 2021. Ainsi ce quartier sera réhabilité en totalité.

Finalisation des travaux

crédit photo : Claude NOËL

LE MONUMENT « NOTRE DAME DE LA PAIX »

Édifié au début des années 50 et préservé tout au long des décennies écoulées, ce monument nécessite des travaux d'entretien notamment au niveau de son socle.
Un échafaudage sera mis en place dès le retour des beaux jours, après tout risque de gelées. La statue sera également repeinte. Le système d'éclairage solaire vétuste sera entièrement remplacé.

Notre électricien communal a étudié les différentes approches techniques et visuelles ; des essais de lumières ont été effectués en octobre dernier et un nouvel équipement photovoltaïque est envisagé.

La démarche Label Écoquartier

En 2016, suite à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Environnement dans le cadre de la loi Grenelle 2, la commune s'est engagée dans une démarche de labélisation écoquartier sur le secteur du Daval/Saulcy.

Concevoir une ville durable en créant les aménagements appropriés sur le nouveau quartier et en y intégrant les rues avoisinantes était bien l'objectif que les élus s'étaient fixés.

Le jury doit vérifier sur place que les engagements écrits sont bien respectés avant de délivrer le diplôme correspondant à l'échelon 3.

A l'heure où ces lignes sont écrites, en raison de la crise sanitaire, l'incertitude plane sur la date du passage du jury.

AUJOURD'HUI L'ÉCOQUARTIER EST QUASIMENT TERMINÉ.

Habitations VOSGELIS

L'amphithéâtre de granit et de verdure maintient la berge et permet l'organisation d'animations festives en bordure de rivière ; la maison de santé pluridisciplinaire accueille professionnels et patients au sein d'un bâtiment classé basse consommation ; les circulations douces sont assurées par des cheminements transversaux ; la véloroute traverse le quartier et la place du Plaid est réaménagée.

En termes de résidences, le bailleur social VOSGELIS propose six appartements et cinq familles ont investi dans la construction de leur résidence principale.

La borne de recharge pour véhicules électriques et la zone de covoiturage sont installées au cœur de ce lieu de vie.

Un îlot de terrain est disponible sur la rue du Tissage ; la commune le réserve et souhaite concrétiser un projet de résidence collective à proximité du collège dont les accès ont été sécurisés.

Ce sont vingt engagements avec leurs objectifs qui seront étudiés par les autorités de l'État.

Vous pouvez retrouver le contenu du document sur le site internet de la commune.

Écoquartier

LE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES A LANCÉ UN VASTE PROGRAMME DE REVITALISATION DES CENTRE-BOURGS EN DIRECTION DES VILLES DE MOINS DE 20 000 HABITANTS QUI SOUHAITENT CRÉER OU RENFORCER LEUR ATTRACTIVITÉ.

Il nous a semblé judicieux d'entrer dans cette démarche pour nous donner les moyens de renforcer l'attractivité de notre ville.
L'aménagement de la ville ne s'arrête pas à la création de l'écoquartier du Daval/Saulcy. C'est pourquoi un dossier de candidature d'appel à projets intitulé « Bourg centre, petites villes de demain » a été déposé en Préfecture en novembre dernier.
Une vision à long terme est engagée. Elle prend en compte différentes thématiques telles que l'isolation et le traitement d'immeubles vétustes, la mobilité et les circulations douces, la production d'énergie verte, etc.
L'occasion très certainement de nous ouvrir les portes pour concevoir des aménagements adaptés accompagnés de financements intéressants.

LE QUARTIER DU FOND DU DROIT ET L'ANCIEN CINÉMA

Ancien cinéma

En prolongement de l'écoquartier, aux abords de la route du Droit, l'ancien cinéma « menace ruine ». En raison de sa vétusté et sa dangerosité, il sera démoli au printemps. C'est une opération délicate ; les mesures de sécurité sont étudiées pour éviter tout danger sur la voie publique mais également pour préserver la maison mitoyenne et la conduite d'eau forcée. Le bureau d'études SIGMA accompagne la commune dans le traitement de cette friche.
A la suite de cette opération, un groupe de travail sera constitué pour créer les aménagements paysagers ainsi que la continuité du cheminement dédié aux circulations douces.

Marie-Jo CLÉMENT

Autres aménagements

Elagage des routes en automne

La végétation en bordure de route est parfois envahissante. Elle nécessite un élagage des arbres pour assurer une bonne visibilité et la sécurité des usagers.

La commune a équipé son tracteur d'un lamier et loue un broyeur pour déchiqueter arbres et autres végétaux qui empiéteraient sur le domaine communal.

Il est impératif de limiter les risques de chutes d'arbres sur la chaussée en cas de coup de vent.

Parfois il y a des arbustes appartenant à des particuliers qui sont ainsi déchiquetés, ce qui peut surprendre. Mais chacun doit veiller à élaguer sa propriété en bordure du domaine public et ainsi se mettre en conformité avec la loi.

Elagage des bords de route

Ces opérations seront renouvelées chaque année. Les secteurs seront établis et, dans la mesure du possible, communiqués à l'avance sur notre site internet.

AMÉNAGEMENT DU PARCOURS SPORTIF D'ORIENTATION

Soixante-dix balises réparties dans le village et sur le versant de la Croix de Mission/Lansaubure forment le nouveau parcours d'orientation. Trois parcours à différents niveaux de difficulté ont été créés.

Ce projet fait suite à une réflexion menée avec les professeurs d'éducation physique et sportive dans le cadre du regroupement des collèges et de l'aménagement du gymnase.

Les collégiens pourront bénéficier de ce nouvel outil tout comme les habitants et les touristes. Des cartes de parcours seront mises à disposition au Bureau d'Information Touristique (ex Office du Tourisme) dans le courant de l'année 2021.

Cet équipement a été soutenu par le Centre National du Développement du Sport.

Marie-Jo CLÉMENT

La fibre optique arrive ...

Boîtier sur poteau

Comme chacun a pu le constater, la fibre optique est en cours de déploiement dans notre commune depuis plusieurs mois. Lors d'une réunion publique organisée le 11 décembre 2019 à la salle Jacques Villeret, les responsables de la société « Losange Fibre » ont informé les counehettes et les counehets que 70 % du territoire était éligible à la fibre optique et que le service serait ouvert à la commercialisation dès le 31 décembre 2019. À ce jour, le taux de couverture de la commune de Cornimont serait passé à environ 80 %.

La fibre optique constitue un élément essentiel de désenclavement et de développement économique pour notre territoire, permettant aux abonnés d'accéder au très haut débit Internet, avec une technologie beaucoup moins sensible aux interférences que le réseau ADSL. La fibre optique devrait donc permettre à terme à tous les habitants ainsi qu'aux entreprises de la commune de bénéficier d'un accès à Internet à très haut débit, quel que soit l'emplacement géographique sur la commune.

Afin de vérifier votre éligibilité à la fibre, nous vous invitons à consulter le site Internet de « Losange fibre » (https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/). La saisie de l'adresse de votre domicile (commune, nom de la rue, et numéro de votre habitation) vous permettra de savoir si vous êtes éligible au raccordement à la fibre optique, ou l'état d'avancement des travaux dans votre quartier.

Nous vous rappelons que le branchement du boîtier de raccordement dans chaque logement ou immeuble est une prestation qui est prise en charge par la société Losange Fibre. Cependant, l'opérateur que vous choisirez

Nœud de raccordement optique

dans le cadre de votre forfait Internet peut toutefois vous facturer des frais de mise en service.

De plus, il est important de bien comparer toutes les offres des différents Fournisseurs d'Accès Internet (services proposés, débits Internet montant et descendant, forfait avec ou sans engagement, prix de l'abonnement qui peut être réduit la première année et être plus important les années suivantes, etc.).

Par ailleurs, si les travaux de déploiement sur le territoire ont été menés tambour battant depuis 2018, plusieurs quartiers de Cornimont ne sont toujours pas éligibles au raccordement à la fibre optique. Mesurant l'attente des habitants concernés, ces quartiers étant d'ailleurs souvent des zones où le débit Internet par ADSL est limité, la municipalité a multiplié ces dernières semaines les échanges et les réunions avec les prestataires concernés.

A l'occasion de ces réunions, il nous a été confirmé que tous les foyers de la commune seraient bien éligibles à la fibre optique prochainement, avec un engagement en termes de calendrier pour la fin du 1er semestre 2021 pour la quasi-totalité des foyers.

La municipalité restera vigilante quant au respect de ces engagements afin de permettre à chaque habitant de Cornimont qui le souhaite de bénéficier d'un accès à la fibre optique, l'équité territoriale et l'égalité d'accès des habitants à ces nouveaux services faisant partie des priorités de vos élus.

Frédéric CARLIER

Sous-répartiteur optique

ENQUÊTE CONCERNANT LES BESOINS EN LOGEMENT SUR CORNIMONT

En 2013, une enquête avait été lancée pour identifier les besoins en logement sur notre commune et particulièrement au centre-ville.

L'écoquartier du Daval/Saulcy a été aménagé en fonction de ces données. Le bailleur social VOSGELIS nous a accompagné et a construit 6 appartements accessibles à des personnes à mobilité réduite. Des parcelles ont été proposées en accession à la propriété et 5 maisons individuelles ont été construites.

Actuellement, nous ressentons une demande forte de location d'appartements répondant aux critères de confort actuels. Ceux-ci permettraient à des jeunes de s'installer ou à des plus anciens de se rapprocher du centre du village.

Nous sommes en contact avec VOSGELIS et lançons au travers de ce bulletin une enquête pour identifier au mieux ces besoins et éventuellement renouveler la démarche.

Il est important de savoir également à quelles catégories sociales appartiennent les personnes intéressées par ces propositions de logements.

Le budget du bailleur social ainsi que les aides financières accordées par l'État pour ces constructions varient suivant le niveau de ressources des futurs locataires.

Si vous êtes intéressés par cette enquête, nous vous remercions de la retourner en mairie. Vous la trouverez jointe à ce bulletin.

Elle est disponible également sur le site internet de la mairie et sera envoyée par la lettre informatique « Cornimont Actu ».

Marie-Jo CLÉMENT

SERVICE À LA POPULATION

Lors du deuxième confinement, comme cela a été réalisé au printemps, la municipalité a mis en place un service de livraison de médicaments, de pain et de denrées de première nécessité à destination des personnes âgées, isolées ou vulnérables. Elus, services et bénévoles se sont mobilisés deux fois par semaine pour acheminer les courses au domicile des habitants.

L'idée est bien de rassurer et de permettre à toute personne de passer ces moments difficiles en toute sécurité.

Annette MARCHAL

LES COUNEHETS ET L'EAU

Travaux réseau distribution eau potable Xoulces

Alors que la course à l'eau s'intensifie un peu partout dans le monde et que les mots « réchauffement climatique » sont sur toutes les lèvres, qu'en est-il à Cornimont ?

Il serait tentant de dire, en regardant le vert de l'herbe tendre qui pousse dans nos prés, que nous sommes loin de ces préoccupations. Pourtant, il suffit de lever les yeux et de les poser sur les épines grillées des épicéas ou sur les ruines dignes d'une guerre des parcelles rasées à blanc pour comprendre que nous sommes aussi concernés.

L'eau à Cornimont, c'est un service géré par deux fontainiers et une secrétaire à mi-temps, épaulés par les agents des services techniques en cas de nécessité. C'est aussi un travail de longue haleine pour trouver de nouvelles ressources sans déséquilibrer le milieu naturel ainsi que des moyens d'économiser l'eau, et pour organiser une fête pour tous les counehets (la Fête de l'Eau).

Le service des eaux et le rapport annuel de l'eau

Cette belle aventure a débuté le 1er avril 2007, lors de la création de la régie après 15 ans d'affermage par une société privée. À ce jour, la production d'eau est assurée par les captages de Wassongoutte, Longfoigneux et le Grand Clos. La station de Blancfaing réalise le traitement et trois réservoirs de stockage permettent d'assurer la distribution (Blancfaing, le Droit et Longfoigneux). De plus, depuis 2013, la ville s'est dotée de deux forages à Travexin et d'un réservoir supplémentaire afin de répondre aux besoins en eau en période d'étiage (baisse périodique des eaux).

Le réseau d'eau, c'est 38 096 mètres linéaires de conduites qu'il faut entretenir, rénover, voire prolonger. Pour se faire, le service des eaux travaille conjointement avec le service « travaux neufs et urbanisme », ce qui permet de regrouper les projets et limiter les dépenses.

Les secteurs présentant des fuites ainsi que les anciennes canalisations restent la priorité.

Grâce à cette méthode, 80 % du réseau est en bon état. Le rendement de notre réseau reste une de nos préoccupations. C'est pourquoi, depuis cette année, nous avons fait l'acquisition de « loggers », des appareils qui enregistrent les bruits des fuites. Parallèlement, des compteurs de sectorisation sont installés permettant de repérer plus rapidement ces fuites.

En 2019, le service gérait 1 625 abonnés. Le nombre de clients augmente régulièrement suite aux périodes successives de sécheresse. En effet, vous êtes plus nombreux à demander à être raccordé au réseau de distribution pour parer à la baisse de débit des sources. De même, le nombre de livraisons de citernes d'eau en période d'étiage augmente d'année en année.

Au plus fort de l'été, alors que les locations saisonnières sont occupées et que la chaleur nous incite à nous rafraîchir, c'est 450 m³/jour d'eau qui sont distribuées depuis les réservoirs. Mais c'est aussi à cette période que ces derniers peinent à se remplir. Au plus fort de la période d'étiage, le débit cumulé des sources et captages qui alimentent les réservoirs de Cornimont peut descendre à 170 m³/jour.

Par ailleurs, cette eau que nous consommons doit répondre à des critères définis par le Code de la Santé Publique. Ainsi, l'ARS fait procéder régulièrement à des analyses pour vérifier la qualité de l'eau (voir tableau d'analyse pour les réservoirs de Blanfaing et de Travexin). Parallèlement, des relevés sont effectués chaque jour par les services techniques et par un système de télésurveillance afin de parer aux alertes le plus rapidement possible.

Le personnel

Bilan	Ressources		Production		Distribution	
	Bactériologique	Physico chimie	Bactériologique	Physico chimie	Bactériologique	Physico chimie
Analyses	1	5	4	4	13	2
Conformes	1	5	4	4	13	2
Non conformes	0	0	0	0	0	0
Taux de conformité	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

ANALYSE QUALITÉ DE L'EAU RÉSERVOIR BLANFAING ANNÉE 2019

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques *Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux*	0	13	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES *Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels*	0,63 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES *Herbicides, fongicides, biocides...* Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.
DURETE (TH) *Teneur en calcium et magnésium dans l'eau*	6,70 °F		
AGRESSIVITE DE L'EAU *Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée*	2		

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Conductivité : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 161 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être corrosive.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité.	CHIMIE : l'eau distribuée en 2019 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

ANALYSE QUALITÉ DE L'EAU RÉSERVOIR TRAVEXIN

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques *Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux*	0	6	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES *Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels*	0,68 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES *Herbicides, fongicides, biocides...* Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.
DURETE (TH) *Teneur en calcium et magnésium dans l'eau*	6,84 °F		
AGRESSIVITE DE L'EAU *Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée*	2		

TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure

Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive

En moyenne, l'eau distribuée a été à l'équilibre, c'est-à-dire ni entartrante, ni corrosive.

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Conductivité : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 188 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être corrosive.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité.	CHIMIE : l'eau distribuée en 2019 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

Quelques conseils pour économiser l'eau :

➔ Le plus facile : équiper ses robinets qui ne le seraient pas encore d'un mousseur. Cette opération qui est peu coûteuse, permet de réduire la consommation sans perte de pression.
➔ Contrôler régulièrement les chasses d'eau. Une fuite difficilement visible si on n'y prête pas attention entraîne une surconsommation qui peut coûter cher (il suffit de mettre une feuille de papier toilette à la sortie de la chasse entre deux passages pour constater une fuite éventuelle).
➔ Vérifier le groupe de sécurité des chauffe-eau et ne pas hésiter à l'actionner régulièrement.
➔ Installer des récupérateurs d'eau de pluie qui permettent de ne pas ou peu utiliser nos réserves d'eau de consommation pour l'arrosage des jardins et des espaces verts.

Environnement

Les actions :

Les situations alarmantes de ces trois dernières années nous incitent à agir pour l'avenir. Nous devons tout mettre en œuvre pour continuer à distribuer une eau de qualité toute l'année. Cependant, nous sommes conscients de ne pas être les seuls à devoir consommer : la nature a tout autant besoin que nous de cette ressource. L'en priver reviendrait à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Avec l'aide d'une hydrogéologue, nous étudions les différentes solutions qui s'offrent à nous. Cette étude nous permettra de faire un état des lieux de l'existant. Elle nous apportera aussi une vision de ce qui se passe dans les sous-sols des captages et mettra peut-être à jour des secteurs inadaptés ; ce qui nous donnera l'occasion de les rénover.

Parce que l'eau concerne tout le monde, il convient à chacun d'être attentif à son utilisation. Qu'il s'agisse de sources privées, de sources communales régies par un bail ou du réseau communal, nous devons apprendre à n'utiliser que ce dont nous avons besoin.

Nous sommes tous concernés par nos réserves d'eau. N'oublions pas que les arrêtés préfectoraux en période de sécheresse s'adressent à tous, que ce soient les propriétaires de sources privées, de piscine, de spa, etc.

Aurore CALVI

Canalisation du réseau d'eau potable

L'usage du feu

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année !

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction. Les incinérateurs de jardin sont également interdits.

En cas de non-respect, les contrevenants s'exposent à une contravention de 450 €.

Il s'agit d'une mesure environnementale. Elle est complétée notamment en période de sécheresse par un arrêté préfectoral qui interdit formellement toute pratique du feu.

Une campagne de prévention a été menée depuis plusieurs mois. Malgré cela, force est de constater qu'elle n'est pas prise en considération pour certains qui ont fait l'objet de poursuite.

La déchetterie accepte l'ensemble des déchets verts. Ces derniers sont ensuite transformés en compost et éventuellement mis à votre disposition pour votre jardin.

La Police Municipale

Le « bostryche »
en forêt communale de Cornimont

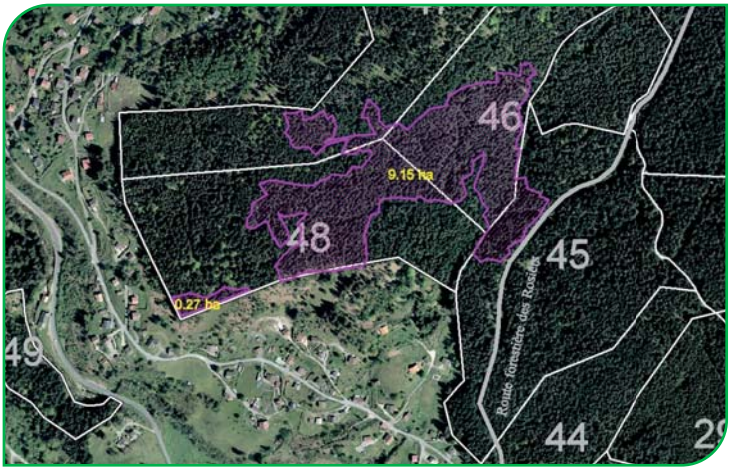

Exploitation de la parcelle 57 forêt communale de Cornimont (Col de Lansau)

700 m³ de bois scolytés ont été exploités dans le cadre d'un contrat d'export de bois pour une papeterie du Sud-Ouest de la France.

Le climat en 2018, 2019 et 2020 a été à l'origine d'une vague importante de mortalité d'épicéas associée au scolyte (bostryche) dont les populations ont atteint un niveau épidémique sur les secteurs de plaine et les contreforts montagneux du Nord de la France (régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté).

Bilan des attaques de scolytes pour la forêt communale de Cornimont.

Année	Volume sur pied	Volume vendu	Prix moyen du bois sur pied
2018	1900 m³	1500 m³	28 €/m³
2019	6200 m³	4200 m³	12 €/m³
2020	6300 m³	5100 m³	10 €/m³

Pour info : le volume prélevé annuellement en application du plan d'aménagement forestier pour la forêt communale (période de 2009 à 2028) est de 4 360 m³.

Une attaque d'ampleur a eu lieu cet été sur le versant des Rosiers de la Tête du Cras. C'est plus de neuf hectares de forêt qui vont disparaître pour un volume de 2 800 m³.

Un plan de reconstitution sera proposé en 2021 suivant un diagnostic réalisé par l'ONF.

Pour 2021, si la météo est identique à cette année, on doit s'attendre à de nouvelles mortalités qui pourraient être du même ordre de grandeur que celles de 2020.

Les parcelles scolytées de ces dernières années sont quasiment les mêmes que lors des attaques de scolytes de 1947 à 1949.

Bruno VAXELAIRE

EXTRAIT DU DOCUMENT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE CORNIMONT DE 1953.

DÉGÂTS DU BOSTRYCHE.

Trouvant un terrain éminemment favorable à son développement sur les arbres affaiblis par la mitraille, le bostryche a, au cours des années 1947 à 1949, proliféré en une épidémie irrésistible qui a amené la destruction totale des peuplements purs d'épicéas. Environ 74 500 m³ ont été réalisés à ce titre essentiellement dans les parcelles 4 -6 -8 -9 *(Grand Clos *)* - 14 à 16 -19 - 22 - 24 *(le Royer *)* - 26 à 43 *(Tête du Cras, et de Calmongoutte au Col de la Croix des Moinats *)* de 1°série et 1 à 4 *(Faing Béret et Rachutte *)* de 2° série.

(*) note de l'auteur – les numéros des parcelles ne sont plus ceux d'aujourd'hui

Une nouvelle plaquette

POUR DÉCOUVRIR LA RÉSERVE NATURELLE

Cette plaquette vient compléter la collection de documents de présentation de la Réserve Naturelle. Elle présente à travers huit volets les richesses du site, la gestion menée, les conditions de découverte et sa réglementation. Le tout agrémenté d'une carte détaillée qui permet aux visiteurs d'identifier les sentiers balisés et les routes d'accès afin de mieux se repérer sur le terrain.

Cette plaquette est disponible en téléchargement sur le site de la Réserve :
https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/grand-ventron/

Contact :
l.demaret@parc-ballons-vosges.fr
ou 03.89.82.22.10

RETOUR EN IMAGES SUR LE CHANTIER JEUNES

Du 20 au 24 juillet dernier s'est tenue la 7ème édition du chantier jeunes organisée par la Réserve Naturelle et l'Espace Culturel et Social de la Pranzière. Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, c'est sous un beau soleil et avec toute une équipe motivée que s'est déroulée la semaine de chantier.

Huit jeunes collégiens ont participé chaque matinée à différents travaux, encadrés par les bénévoles du Club Vosgien, un technicien du Conservatoire des Sites Alsaciens et les agents de la Réserve Naturelle.

Au programme : poursuite du chantier de mise en place de renvois d'eau sur la portion de sentier GR531 sur la Chaume du Petit Ventron, rénovation de l'abri du Ski Club de Ventron et coupe de rejets de ligneux sur la chaume. Les après-midis étaient dédiés à des activités de plein air et de découverte du patrimoine naturel : escalade, marche d'orientation, visite de la Réserve Naturelle, sortie à Bol d'Air.

La semaine s'est conclue par un pot de clôture en présence des partenaires et des parents afin de saluer l'implication des jeunes et montrer le travail réalisé.

Merci aux jeunes et à tous les acteurs qui se sont investis dans ce projet :

Commune de Kruth

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À CORNIMONT

RANDO'NETT Hautes-Vosges a pour mission d'associer la randonnée avec la préservation de l'environnement de notre territoire.

Le Président Yoann CROUVEZIER et la Vice-Présidente Marine AIGUIER souhaitent sensibiliser les citoyens sur la présence de plus en plus de déchets sur les sentiers et les sites touristiques du massif.

RANDO'NETT en quelques chiffres :

- 800 kilos de déchets collectés et triés par l'association depuis le 1er août
- 635 abonnés sur la page Facebook
- 8 actions collectives sur 3 mois

Un chiffre malheureusement marquant : 13 kilos de déchets divers ont été collectés sur le square de Cornimont ; en majorité des cannettes de bière en aluminium et des bouteilles en verre. Une bien triste situation pour une aire de jeu.

L'association lance ses adhésions à partir du 1er janvier 2021 pour une cotisation annuelle de 20 € par personne.

Nous apprenons également que l'association vient d'être élue « Lauréate du concours des initiatives citoyennes » organisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Les déchets les plus ramassés sont des mégots et des emballages plastiques, des bouteilles en verre, des pneus, des vêtements, de la ferraille et des masques, etc.

Si vous souhaitez participer à cet élan citoyen, vous pouvez retrouver cette association sur Facebook, Instagram et Google.

Yoann et Marine

Les actions à venir seront : la communication, le travail avec les points de recyclage, la récolte de fonds et de dons pour l'achat de matériel, la sensibilisation des jeunes avec des interventions dans le milieu scolaire.

Avec toutes ces actions citoyennes menées, la municipalité souhaite que RANDO'NETT puisse se développer en accueillant de nouveaux « randonneurs-nettoyeurs ».

Marie-Josée FRANÇOIS
Yoann CROUVEZIER / Marine AIGUIER

Collecte de déchets

Les animations dans notre village...

La plupart des animations de cet été 2020 ont dû être annulées afin de respecter les directives gouvernementales et protéger la santé de la population de Cornimont. Néanmoins, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, des animations ont pu avoir lieu pendant les mois d'août, septembre et octobre ; elles ont redonné un peu d'animation dans notre village.

1. Le week-end du 21 au 24 août,

nous avons organisé la traditionnelle Fête Foraine. Les artisans forains ont proposé pêche aux canards, manèges, auto-tamponneuses, etc. et bien sûr des confiseries et des bonbons pour ravir les papilles des grands et des petits.

FÊTE FORAINE

2. Le dimanche 13 septembre

a eu lieu, sur la zone de la Voie Verte, le vide grenier qui a habituellement lieu au mois de mai ; cette manifestation était proposée par le Comité des Fêtes. Environ 65 exposants ont proposé aux nombreux chineurs des objets insolites, des objets tant recherchés et des objets « coup de foudre ».

VIDE GRENIER

3. Le 18 septembre

a été programmé, à l'Église de notre village, un concert de musique virtuose pour instruments à vent. Arnaud CONDÉ et l'Ensemble Poséïdon ont ravi une soixantaine de personnes venues applaudir cet ensemble musical. Dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau, la Commission Animation renouvellera ce type de spectacle.

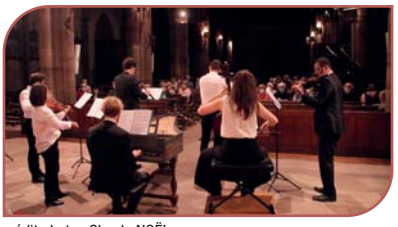

crédit photo : Claude NOËL

CONCERT

4. Le dimanche 20 septembre,

au terrain de BMX, s'est tenue la 2ème manche du Trophée Grand Est. 155 pilotes étaient engagés dont 16 compétiteurs du Club de Cornimont. Bravo à toutes et à tous.

COUPE DE FRANCE FCHM

5. Le 18 octobre dernier,

le Football Club de Cornimont-La Bresse (Division 1) a accueilli le Club Saint-Louis Neuweg FC (Nationale 3) dans le cadre de la Coupe de France. Les supporters étaient venus nombreux encourager le FCHM qui a dû s'incliner 3 buts à 0 sans avoir démérité.

Marie-Josée FRANÇOIS

JUMELAGE CORNIMONT-STEINEN

Le Coronavirus ne connaît pas de frontières. De ce fait, toutes les rencontres avec notre ville jumelle Steinen ont dû être annulées. Nous devions accueillir nos amis allemands au mois de juillet 2020. Cette rencontre aura bien entendu lieu à une date ultérieure. Nous avions également pour projet de faire participer 10 jeunes Counehets, âgés de 10 à 12 ans, au Spieldorf (centre de loisirs) à Steinen. Nous espérons vivement que les jeunes de nos deux villes puissent enfin se rencontrer et profiter pleinement des activités proposées.
Nous allons prochainement reprendre contact avec les autorités de Steinen pour élaborer ces différents projets, afin qu'ils puissent avoir lieu dès que les conditions sanitaires dans nos deux pays le permettront.

Marie-Josée FRANÇOIS

Rencontre avec nos amis Allemands en 2019

REPAS DES ANCIENS

Traditionnellement, en octobre, la municipalité honore nos aînés en leur offrant un repas convivial. Pour d'évidentes raisons de sécurité liées au risque sanitaire causé par la Covid-19, ce repas a dû être annulé et a été remplacé par un bon d'achat. Les habitants de plus de 70 ans ont été destinataires d'un courrier accompagné d'un coupon-réponse. Chacun avait la possibilité d'accepter ou non le bon d'achat, ou de faire don du montant correspondant à l'association des Restos du Cœur.
Soyons convaincus que 2021 verra la vie reprendre son cours normal et que nous pourrons nous retrouver pour cette journée si chaleureuse et sympathique.

Annette MARCHAL

Repas des anciens 2019

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Depuis bientôt cinquante ans, l'UNAPEI (Union Nationale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) organise tous les ans, en octobre, une opération « Brioches de l'amitié » en proposant des brioches au tarif de 5 €. Le bénéfice de cette vente est reversé aux associations départementales et l'argent récolté est utilisé pour améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les établissements. Cette année, en raison des mesures sanitaires, la vente en porte à porte n'a pas été possible et les boulangers ont vendu directement les brioches ; la somme de 552,50 € a été reversée à l'ADAPEI.
Merci à tous ceux qui ont acheté des brioches et merci aux boulangers pour leur générosité et leur participation à cette opération.

Annette MARCHAL

Défi j'y vais « autrement »

Du 14 au 27 septembre 2020, 24 territoires du Grand Est ont participé à ce défi solidaire et écologique : faire le maximum de kilomètres en évitant de se déplacer seul dans sa voiture pour éviter la production de CO_2.
Tous les types de déplacements ont été comptabilisés : vélo, marche, trottinette, covoiturage, vélo électrique.
Les kilomètres effectués ont été convertis en somme d'argent attribuée à une cause solidaire.
C'est le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges qui assurait la coordination pour notre territoire et l'association « Vélo et Mobilité Active du Grand Est » qui supervisait cette belle action ô combien agréable et nécessaire en ces temps de dérèglement climatique.
Les services administratif et technique de la Mairie et les conseillers municipaux ont participé pour leur part et ont parcouru 344 kilomètres.

L'Espace Culturel et Social de la Pranzière affiche 115,3 kilomètres au compteur.
Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle expérience enrichissante à tous niveaux.
Ceci a permis le versement de la somme de 9 700 € (tous kilomètres confondus sur le Grand Est) au Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud Alsace. L'argent servira à la construction d'abris à vélos sécurisés pour le personnel sur les deux sites hospitaliers.
Donc rendez-vous l'année prochaine.

Martine GÉHIN

Petit retour en arrière concernant les « accueils de loisirs »

Séjour à La Batailleuse

Comme nous vous le disions dans le précédent Cornimont Infos, nous avions pris la décision d'ouvrir du 24 au 28 août notre Accueil de Loisirs à Xoulces.

C'était, il faut le signaler, une « première » en quinze années d'ouverture… Cela semblait correspondre à une attente des familles.

Au final, ce sont 11 enfants (de 8 familles différentes) qui ont été inscrits. Sous l'encadrement de Nathalie (Directrice), d'Angèle et Chirley (animatrices), les enfants ont pu profiter d'un partenariat avec l'association Ballast que nous remercions chaleureusement. Pendant ces deux journées, une sortie en vélo jusqu'aux gorges du Crosery, une chasse aux trésors, une activité scrapbooking et une sortie à la « Ferme Aventure » ont ravi les participants.

Sur cette même semaine, le stage de théâtre envisagé avec Sophie NOWAK a bien été proposé. Il s'agissait d'un projet inter-structures, avec la MLC de La Bresse et la MCL de Gérardmer, dans le cadre du dispositif CTEAC (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle) qui est porté par la Communauté de Communes des Hautes-Vosges.

Au total, 9 pré-ados se sont inscrits (5 via l'ECSP, 3 via la MCL de Gérardmer et 1 via la MLC de La Bresse).

A l'issue du stage, deux représentations ont eu lieu dans le cadre du « festival des Arts Mélangés » de fin septembre (le vendredi 25 à Gérardmer et le samedi 26 à Cornimont).

A l'ECSP, la représentation a fait « salle comble », dans le respect des obligations fixées par la Préfecture en raison de la crise sanitaire. Ainsi, une cinquantaine de personnes a pu se rendre compte de l'énorme travail réalisé par les jeunes sous la houlette de Sophie. Une belle soirée pour un beau projet !

A noter qu'il est envisagé que les jeunes partent pour un mini séjour (vraisemblablement le temps d'un week-end) quand la situation le permettra, pour une destination qui leur reste à choisir.

Plus récemment, lors de la deuxième semaine des vacances d'automne, c'est un groupe de 18 enfants qui a pris le chemin de la ferme pédagogique « La Batailleuse » à Rochejean dans la Haut Doubs pour une semaine, du 26 au 30 octobre, en pension complète.

Au programme :

visite de la ferme, soin et traite des animaux, atelier cuisine avec la confection de pizzas (dévorées le soir même), visite des alentours (château de Haute Joux, musée polaire « Paul Emile VICTOR ») et des veillées animées par Pauline, Laura et Nathalie qui encadraient le groupe.

Ce projet, fruit là encore d'un partenariat avec la MLC de La Bresse, n'avait pas pu se dérouler comme initialement prévu aux vacances de Printemps. A noter qu'à cette occasion, une tombola a été organisée. Le premier prix (une tablette tactile) a été gagné mais il reste encore plusieurs lots à gagner ; des tickets sont toujours disponibles à l'ECSP ou à la MLC pour la modique somme de 2 € !

LA RENTREE… AVANT LE CONFINEMENT…

Avec le mois de septembre est revenu le temps de la rentrée.
Celle-ci s'annonçait sous les meilleurs auspices.
En effet, près de 300 personnes avaient repris le chemin de l'ECSP pour s'inscrire à l'une ou l'autre des activités.
La joie et le plaisir de se retrouver afin de partager ensemble une activité (et surtout de pouvoir renouer du lien social) pouvaient se lire sur tous les visages croisés.

Malheureusement, mais cela est compréhensible, ce second confinement nous a obligé à fermer de nouveau nos portes début novembre.
Mais il faut saluer les animateurs qui, par l'envoi de « cours » par mail, par la mise en ligne de séances via « Youtube » ou « WhatsApp », ont permis que les activités (quand cela était possible) ne soient pas totalement arrêtées.

A ce sujet, le bureau de l'association a réfléchi sur la question des cotisations aux activités régulières. Cela sera abordé en conseil d'administration afin d'adopter une position la plus juste possible.
En marge des activités régulières qui sont donc pour l'instant suspendues, d'autres animations (théâtre, concert, expos et » Journée de la Parentalité ») ont dû être reportées à des dates ultérieures. Nous croisons les doigts afin de pouvoir les programmer au premier semestre 2021.

EXPO Sandra THOMAS

EXPO Jean Marie CLAUDON

A noter cependant que deux expositions ont pu se tenir dans nos locaux.

En octobre, Jean Marie CLAUDON nous a fait partager sa passion pour les paillons. De très nombreux visiteurs ainsi que trois classes de l'école du Centre ont été sous le charme et ont pu avoir des renseignements par l'auteur des clichés.
En novembre, Sandra THOMAS (alias « Mamzelsandra ») nous a permis une bien agréable balade dans nos forêts vosgiennes, au gré des saisons. Un grand MERCI à eux !
Enfin, il faut souligner que seules les « permanences sociales », avec dérogation, peuvent être maintenues en fonction des besoins.

ET PENDANT LE CONFINEMENT…

Laurent, le directeur, est en « télé-travail » le matin et présent à l'ECSP les après-midis. Nombre de dossiers sont en cours de traitement (comme par exemple les bilans pour la CAF de tous nos projets jeunesse). « L'administratif » ne connaît pas la crise sanitaire…. Au contraire, d'autres démarches se rajoutent…. Il est secondé dans ces tâches par Nathalie.
De même, les réunions de bureau sont maintenues avec les 7 membres qui composent cette instance, dans le respect des mesures sanitaires. En novembre, le bureau s'est réuni deux fois et se retrouvera également en décembre à deux occasions.
Par ailleurs, notre travail sur le projet « centre social » se poursuit.
Ainsi, il faut noter que la commission « Un projet pour et avec les familles » s'est réunie 3 fois en novembre et 1 fois en décembre, en visio-conférence avec la CAF des Vosges qui nous accompagne dans ce vaste dossier. Nous avançons « coûte que coûte ».
Cela ne sera pas aisé, mais nous allons essayer de tenir le « rétro-planning » que nous avons imaginé, à savoir le dépôt du projet pour la fin du premier trimestre 2021 (fin mars ou courant avril) pour, nous l'espérons, une validation fin juin 2021.
Cela permettrait à l'ECSP de franchir un palier supplémentaire, d'enrichir son projet et les actions qui en découlent, afin de répondre plus encore aux besoins des familles sur notre territoire. La tâche n'est pas simple, la crise sanitaire ne facilitant pas l'avancée du projet, mais la volonté qui nous anime de parvenir à cet agrément fait que nous y arriverons !
Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous croiser à nouveau à l'ECSP, prenez soin de vous.

Pour l'ECSP,
La Présidente, Christine GÉHIN

Théâtre lors du festival des Arts Mélangés

Les services à l'enfance

Ferme Aventure

La crise sanitaire actuelle a obligé notre équipe d'animation à repenser notre fonctionnement.
Pour accueillir les enfants en toute sécurité et conserver notre capacité d'accueil, nous nous sommes adaptés en modifiant l'aménagement des locaux et en renforçant les activités individuelles tout en limitant le brassage des enfants.
Pour le service de garderie du matin et du soir, nous accueillons vos enfants dans les locaux périscolaires qui ont été réaménagés : une salle pour les maternelles et deux salles pour les primaires. La salle informatique a été déplacée à l'école primaire du centre.

Grand jeu

Nous demandons aux familles d'emmener leurs enfants avant 8h00 pour la garderie du matin afin de pouvoir appliquer le protocole sanitaire en vigueur.
Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ de la maison. En cas de fièvre ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre du foyer, l'enfant ne pourra être accueilli.
Nous rappelons que depuis le 30 octobre 2020 le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans.
Pour la restauration scolaire et la garderie du midi, nous nous rendons au centre de polyactivité. Une cinquantaine d'enfants y prennent leur repas tous les jours. Merci aux équipes de Patrice GENET et David MARCHAND, les deux traiteurs qui préparent et livrent les repas.
L'accueil du mercredi a lieu dans les locaux périscolaires.
Sur la période septembre / octobre, nous avions pour thème « A petits pas vers l'automne » et nous sommes allés visiter le musée du Haut-Fer à Saulxures-sur-Moselotte ainsi que le musée Les 1001 Racines à Cornimont.
Sur la période de novembre / décembre, nous avons travaillé sur « le partage » et nous avons préparé des décorations pour orner les petits sapins qui sont placés devant l'ECSP.
La bibliothèque municipale étant fermée, Anne GENTILHOMME est venue présenter un kamishibaï qui veut dire littéralement « théâtre de papier ». C'est une technique d'origine japonaise de lecture de conte. Dans un monde envahit par les écrans de toutes sortes, le « kamishibaï » reste un outil fédérateur, de partage et de vivre ensemble pour le bien-être de tous. Merci à elle.
Notre accueil de loisirs a été ouvert 4 semaines en juillet et deux semaines aux vacances d'automne.
La fréquentation n'a pas diminué, avec une cinquantaine d'enfants accueillis cet été et une trentaine sur les vacances d'automne. Nous avons dû trouver des solutions afin de pouvoir les accueillir en toute sécurité et le moins contraignant possible pour les enfants.
L'évolution de la crise nous complique un peu la tâche, mais, nous avons réussi à maintenir notre programme et nos sorties. Cet été, nous sommes allés à la Ferme Aventure, au Parc Arbre Aventure de Kruth, au parc d'attractions Fraispertuis City, à la Volerie des Aigles et à la Montagne des Singes à Kintzheim.
Pendant les vacances d'automne, nous sommes allés visiter la saboterie de La Bresse et le parc animalier de Sainte-Croix.
L'accueil de loisirs doit avant tout rester un plaisir. Tout est mis en place pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Machine à voyager dans le temps

Isabelle MOUGIN
Responsable du service périscolaire
Numéro de portable : 06 27 57 35 08

UNE NOUVELLE RENTRÉE POUR LES ENFANTS

Enfants masqués à l'école du Centre

Après une fin d'année scolaire 2019/2020 atypique et des vacances bien méritées, un nouveau départ a pu s'effectuer début septembre.
Les services techniques de la commune ont profité de cette trêve estivale pour rafraîchir les locaux et les abords à la satisfaction de tous.
Les mesures sanitaires mises en place en juin ont été reconduites et appliquées sans difficulté.

Ce sont 198 enfants qui ont repris le chemin de l'école :

→ 74 à l'école maternelle 1,2,3 Soleil ;
→ 80 à l'école du Centre ;
→ 44 à l'école des Champs à Nabord.

Les accueils périscolaires et extra-scolaires ont eux aussi repris du service (cf. article les services à l'enfance), dont notamment le déjeuner qui est toujours servi au centre de polyactivité.
Grâce au déconfinement, chaque établissement a pu réunir son conseil d'école.
Un grand changement a été imposé après les vacances d'automne : le port du masque en classe pour les 6-10 ans, c'est-à-dire les écoliers du primaire.

Les enseignants ont pu constater l'esprit de discipline dont ont fait preuve les élèves à cet égard, malgré la gêne occasionnée, tant par la taille des masques pas toujours adaptée que par l'obligation de les porter y compris pendant les récréations.
C'est pourquoi la municipalité a décidé de distribuer à chaque enfant scolarisé dans les classes élémentaires deux masques en tissu spécialement fabriqués, homologués et supportant 20 lavages.
L'opération « Un fruit à la récré » est renouvelée à compter du mois de novembre et pour une durée de 16 semaines. Elle permet, sous la direction des professeurs des écoles, d'offrir aux élèves un fruit ou un légume bio (livrés par Biomonde) chaque jeudi ou vendredi. Les enfants peuvent ainsi en découvrir les caractéristiques et les bienfaits.
Il reste à souhaiter que cette année se poursuive dans les meilleures conditions et que les contraintes imposées n'influent pas sur l'apprentissage et l'épanouissement de nos enfants.

Roger NICAISE

Enfants masqués à l'école des Champs à Nabord

École maternelle 1.2.3 Soleil

« À QUOI SERT L'ÉCOLE ? »

Les élèves de la moyenne section et de la grande section de l'école ont réfléchi à la question « A quoi sert l'école ? » et les élèves de la toute-petite section et de la petite section ont décoré de beaux crayons colorés pour les portails de l'école. Voici le fruit de leur réflexion.

« A l'école, on peut se faire des amis.
A l'école, on travaille en silence.
A l'école, on peut se faire des blagues.
A l'école, on apprend la politesse.
A l'école, on lit des livres pour bien grandir.
A l'école, on apprend à compter 1,2,3,4,5,6 ….
A l'école, on apprend à écrire.
A l'école, on apprend l'alphabet.
A l'école, on apprend en jouant.
A l'école, on fait du sport pour rester en bonne santé.
A l'école, on apprend à bien parler.
A l'école, on aide les copains qui n'y arrivent pas.
A l'école, on apprend à lire avec les adultes.
A l'école, on fait des choses de plus en plus difficiles.
A l'école, on apprend à dessiner des bonhommes.
A l'école, on apprend avec d'autres enfants.
A l'école, on apprend à faire des efforts.
A l'école, on apprend à dire de grandes phrases.
A l'école, on fait des puzzles.
A l'école, on joue avec des jeux de construction.
A l'école, on apprend à écouter les copains.
A l'école, on apprend à se laver les mains.
A l'école, on joue dans la cour de récréation.
A l'école, on a le droit de se tromper.
A l'école, on apprend à écrire les lettres et son prénom.
A l'école, on apprend à se débrouiller seul.
A l'école, on fait du vélo dans la cour.
A l'école, on lit plein d'histoires.
A l'école, on fait de la peinture.
A l'école, on fait plein de choses.
A l'école, on grandit. »

Nathalie NADAL
Directrice école maternelle 1.2.3 Soleil

École du Centre

Avant la crise sanitaire de mars 2020, l'école a pu tout de même proposer aux enfants des activités diverses malgré les nombreuses annulations : classes de découverte, kermesse, concours d'écriture, liaison CM2/6ème, projets Arts Mélangés, etc.

Pour toute l'école :

- Poursuite de l'action « Silence on lit »
- Poursuite du tri sélectif dans l'école (papiers, cartouches, déchets compostables, bouchons, etc.)
- Cinéma en temps scolaire : « L'homme invisible » pour le cycle 3 et un film d'animation pour le cycle 2
- La musique, ça me chante : 5 interventions avec Virginie BEGEL et les enseignantes suivies d'une représentation le 13 décembre au centre de polyactivité où deux chansons ont été interprétées avec l'artiste (Savoir aimer et A nos souvenirs)
- Un fruit à la récré : la municipalité a financé une distribution les jeudis à compter de fin novembre. Le jeudi était particulièrement attendu par les enfants.

Plus spécifiquement par classe :

Animation sur l'effet de serre (projet EDD)

La classe de CE1 a travaillé sur le thème de la solidarité en éducation civique. La classe a donc participé à l'opération pièces jaunes avec un dépôt des tirelires à La Poste (1,3 kg de pièces récoltées) à la mi-février.
En CE1/CE2, la classe a pu tout de même terminer le projet aux Archives Départementales « Se nourrir hier et aujourd'hui » avec l'aide des pensionnaires du Couarôge. Les élèves de CP ont confectionné des crêpes pour la petite fête de départ d'une de leur camarade.
En classe d'ULIS, les enfants ont réalisé une vente de fleurs (octobre) pour financer la classe de découverte qui finalement a été annulée ; la correspondance avec la classe ULIS de Le Thillot ; l'organisation de dégustations de tisanes pour tous les enfants de l'école durant 6 récréations du matin ; un travail sur le tri des déchets avec une réflexion menée sur « comment réduire nos déchets ? » ; la mise en place d'actions comme la couture de serviettes à mains pour ne plus utiliser le papier à l'école, la fabrication d'éponges écologiques, de mouchoirs, de sacs à vrac qui seront utilisés à la maison, etc.
Le projet tissage en partenariat avec le musée du textile de Ventron en CE1/CE2 a dû être annulé.

Au CM1/CM2, la vente de chocolats pour financer la classe astronomie a dû être annulée au dernier moment ; intervention de la fédération de pêche le 13 janvier ; animation « ETC…Terra » sur l'effet de serre et le réchauffement climatique dans le cadre du projet EDD et « Parc des Ballons » (visible sur le site de l'école pranziere.ddns.net) ; suivi hebdomadaire de l'expédition « Mosaïc » en arctique qui elle aussi a été touchée par le Coronavirus.

Cette année scolaire, l'école accueille 80 élèves. La bibliothèque ainsi que la salle informatique étant indisponibles dans les locaux spécialisés, des versions « allégées » de ces salles ont été transférées temporairement à l'école du Centre depuis début novembre. Un grand merci à Sylviane MUGUET pour son aide bénévole à la bibliothèque. L'action « À l'école, j'y vais à vélo » en octobre a montré 50 % de déplacements actifs par jour. Le cycle 2 (CP/CE1/CE2) a profité des expositions proposées par l'ECSP. Une majorité de classes sera engagée pour le concours d'écriture proposé par la municipalité.

Sauf dégradation de la situation sanitaire ou reconfinement des enfants, des projets devraient tout de même voir le jour : projet à l'éducation au développement durable (regard critique sur les énergies renouvelables) en collaboration avec l'association « ETC…Terra » et le Parc des Ballons pour les CM. Pour le cycle 2, le projet tissage a été transmis et est en attente de validation. Classe découverte à Paris pour l'ULIS. La visibilité sur les prochains mois est difficile. Nous avons pu nous adapter aux différents protocoles sanitaires avec l'aide de la municipalité.

Les enfants et Virginie BEGEL

Denis BAILLY
Directeur école du Centre

MENTION TRÈS BIEN AU BAC :

5 lycéens de Cornimont ont obtenu le bac lors de la session 2020 avec une mention Très Bien. La municipalité leur a adressé une lettre de félicitations assortie d'un bon d'achat et leur souhaite un plein succès dans la poursuite de leurs études.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Remboursement de la part communale

Petit rappel aux familles d'enfants counehets scolarisés au Collège Hubert CURIEN de Cornimont.

Depuis 2018, la commune prend en charge à hauteur de 50 % le coût de la participation aux transports (hors surcoût ou pénalités de retard liés notamment à une inscription tardive) des collégiens counehets fréquentant le collège. Pour la rentrée scolaire 2020/2021, la participation communale s'élève à 45€ par collégien (50 % de 90 €). Pour mettre en œuvre ce remboursement par virement, les parents doivent transmettre à la mairie la copie de la carte de transport, le justificatif de paiement ainsi qu'un RIB.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tout au long de cet automne, les jeunes conseillers se sont investis dans plusieurs projets.

Festival des Arts Mélangés

Tout d'abord, avec la Communauté de Communes des Hautes-Vosges, dans le cadre du festival des Arts Mélangés intitulé « Notre patrimoine s'anime » qui s'est déroulé du 19 au 27 septembre dernier, les jeunes conseillers ont participé au projet de l'artiste Pauline GEHIN.

L'idée fut de rendre hommage à l'histoire du passé textile Counehet et de mettre en valeur les cheminées d'usines au nombre de 10. Ils ont effectué des recherches à partir de l'ouvrage de Mme Danielle GRANDEMANGE (Des moulins à l'écoquartier) et ils ont rédigé les textes descriptifs.

Les cheminées ont trouvé leur place aux abords de l'Espace Culturel et Social de la Pranzière parmi les sapins et la boîte du père Noël.

Dans le cadre du projet de la renaturation de la carrière des Petites Alpes initié par l'association MIRABEL-Lorraine Nature qui prévoit la pose de panneaux explicatifs sur le site, les jeunes conseillers ont été sollicités pour réaliser des dessins illustrant les textes. Deux séances ont été nécessaires pour dessiner plantes et animaux représentatifs de la flore et de la faune du site. Ces panneaux seront finalisés cet hiver pour être installés au printemps prochain.

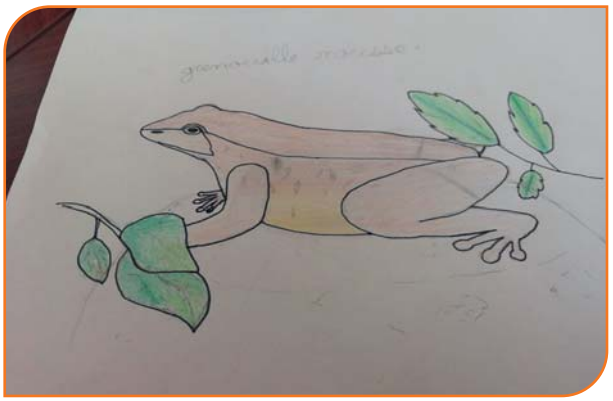

Dessin d'un jeune conseiller

Le conseil municipal des jeunes devait être renouvelé en décembre 2020. Suite à la crise sanitaire en cours et les deux confinements successifs, les travaux du groupe ayant été perturbés, les élections ont été reportées à l'année prochaine.

Une des mares des Petites Alpes

Jimmy SCHMITTER

La mission locale

Un service public gratuit pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans via un accompagnement global et personnalisé au service de l'accès à la vie active !

Pour chaque jeune suivi, un **ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET PERSONNALISÉ** est privilégié pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

Mission Locale
DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLÉES

Le Réseau des Missions Locales

ADRESSE
26, rue Charlet
88200 Remiremont

TÉLÉPHONE/FAX
Téléphone : 03 29 62 39 15
Fax : 03 29 62 37 42

EMAIL
missionlocale@mlprv.fr

HORAIRES

Lundi	8h30 – 17h
Mardi	12h – 17h
Mercredi	8h30 – 17h
Jeudi	8h30 – 17h
Vendredi	8h30 – 17h

La Mission Locale est fermée le mardi matin pour permettre à l'ensemble de l'équipe d'échanger sur l'activité de la structure.

OÙ NOUS TROUVER ?

7 ACCUEILS PRÈS DE CHEZ VOUS !

À la Mission Locale directement *à Remiremont*

Dans les Maisons des Services Au Public
du Val d'Ajol
de Saulxures-sur-Moselotte
de Le Thillot

À la Mairie de Rupt-sur-Moselle

À la Maison de La Bresse

À l'Espace Pranzière de Cornimont

Un numéro unique pour prendre RDV :
03 29 62 39 15

La bibliothèque

crédit photo : Guy Bernard LAURENT

Les bénévoles de la bibiothèque

Le confinement est une période propice à la lecture.

Depuis le 15 mars dernier, les adhérents ont pu contacter par téléphone une bénévole pour obtenir des livres, des CD, des DVD et des magazines. Les agents des services techniques ont porté les commandes au domicile des habitants. Je tiens à les remercier.

A compter du 11 mai, date du 1er déconfinement et même pendant la période estivale, le portage de livres a été maintenu.

Nous avons réouvert aux adhérents le 2 septembre pour malheureusement refermer les portes de la bibliothèque le 29 octobre dernier. La bibliothèque accueillera à nouveau ses adhérents dès que la situation sanitaire le permettra.

Marie-Josée FRANÇOIS

TÊTES DE BOIS, MICHEL L'ENCHANTEUR ET SES RACINES

« Lecteur qui es-tu ? Si tu es un ami de la nature, sois le bienvenu ! ».

De nombreux visiteurs du musée « les 1001 racines » de Cornimont le réclamaient. Voici donc le livre consacré à Michel MAURICE et à son œuvre. L'occasion pour Elodie DERDAELE de raconter cette aventure artistique hors norme et pour Pierre RICH de présenter un autre regard sur une centaine de racines parmi les plus emblématiques du musée. A travers les photographies de Pierre, l'ouvrage met ainsi en lumière le style singulier et la grande créativité de l'artiste vosgien. Quant aux textes d'Elodie, ils permettent non seulement de comprendre sa vision mais aussi ce qu'il a fallu de ténacité pour que ce modeste ouvrier textile, dépourvu de toute formation artistique, puisse créer plus de mille sculptures tirées de racines, souches et branches d'arbre des forêts vosgiennes, exposées dans un musée qu'il a lui-même fondé. Cet enchanteur a ainsi patiemment construit une œuvre monumentale d'art brut, à laquelle « *Têtes de bois* » rend un vibrant hommage.

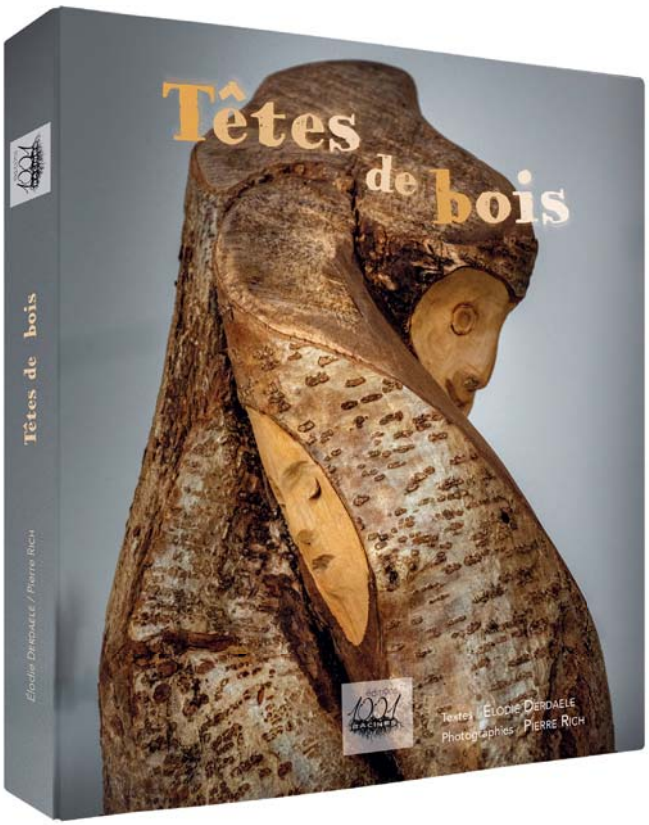

192 p., 35 €, à réserver sur 1001racines.fr ou auprès du trésorier, Roger NICAISE au 06 32 51 92 20

Chemin de mémoire et citoyenneté

Parallèlement, le projet intitulé « Chemin de mémoire et citoyenneté » se poursuit malgré les aléas de la crise sanitaire. Le sentier emprunté par les déportés lors de l'exode de novembre 1944 ainsi que les hauts lieux stratégiques des combats du Haut du Faing seront identifiés à l'aide de panneaux d'information.

Tout un travail réalisé avec l'aide des habitants du secteur.

Marie-Jo CLÉMENT

LES FÊTES PATRIOTIQUES

76 ème Anniversaire de la Libération de Cornimont au Haut-du-Faing

En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des fêtes patriotiques se sont déroulées en comité restreint.

Lors des cérémonies commémoratives du 8 mai, du 14 juillet, du 23 octobre au Haut-du-Faing et du 11 novembre, seul un dépôt de gerbe a été effectué par une délégation de six personnes au maximum, délégation composée de Mme le Maire et d'adjoints de la Mairie, d'un représentant des associations patriotiques et du policier municipal pour se souvenir des soldats morts pour notre pays et notre liberté.

La municipalité espère que des jours meilleurs nous permettront à nouveau de nous retrouver pour commémorer comme il se doit ces anniversaires de mémoire et de citoyenneté.

Marie-Josée FRANÇOIS

11 novembre 2020

Commémoration du 11 novembre

Restos du Cœur

Jean-Yves et Francis entourés de Roger, Marie, Florence et Nelly

L'année 2020 a été particulièrement difficile à gérer pour les Restos du Cœur en raison de cette redoutable pandémie. Les approvisionnements se font traditionnellement par ramassage et lors des opérations « chariots ». L'annulation de l'opération de novembre a occasionné un déficit de 1 500 kg de marchandises (quantité recueillie à l'occasion de l'opération des 6 et 7 mars 2020).

Grâce à la volonté de nos 25 bénévoles et à l'aide des mairies parmi lesquelles celle de Cornimont (prêt de véhicule pour acheminer les provisions vers les personnes accueillies), nous avons réussi à réaliser la collecte. La saison d'hiver commence le mardi 24 décembre et durera jusqu'à mi-mars. 25 bénévoles seront mis à contribution pendant cette longue période, certains 4 fois par semaine.

Nous aidons plus de 50 familles issues des communes de Cornimont, La Bresse, Saulxures et Ventron. Tout au long de l'hiver, nous inscrivons de nouvelles familles qui pourront ainsi bénéficier de l'aide des Restos du Cœur.

Le local de La Bresse est ouvert les mardis et vendredis en matinée. Il suffit de se présenter 12, rue Mougel Bey ou de téléphoner au 03 29 25 58 96.

Nous tenons à remercier au nom de l'association, tous les donateurs qui, par leurs gestes, nous permettent de subvenir aux besoins des plus démunis ainsi que les municipalités pour la mise à disposition de véhicules et les aides sous d'autres formes.

Gérard PIERREL
Responsable des Restos du Cœur
La Bresse-Cornimont-Ventron

Cornimont Actu :

L'INFORMATION BIMENSUELLE DE VOTRE COMMUNE

Votre Mairie a mis en place, depuis plusieurs années, des outils de communication afin de vous informer régulièrement de la vie de la commune, de son actualité, des travaux, de l'accès aux différents services, de la vie municipale, etc. Plusieurs outils sont donc mis à votre disposition pour vous tenir informés, ou vous permettre de communiquer avec les services de la Mairie :

- ➔ Le site internet de la Mairie : https://cornimont.fr/
- ➔ L'adresse électronique de la Mairie : mairie@cornimont.fr
- ➔ Le bulletin « Cornimont Infos » qui paraît 3 fois par an, distribué à l'ensemble des habitants,
- ➔ « Cornimont Actu » : document d'information électronique

L'ensemble de ces outils d'information est réalisé par le service communication de la Mairie, service que vous pouvez joindre à l'adresse courriel suivante : communication@cornimont.fr.

Cornimont Actu est un document d'information qui est édité avec une périodicité de quinze jours. Ce document synthétique de deux à trois pages regroupe les différentes informations liées à la vie de la commune (travaux, évènements, fêtes patriotiques, animations, informations des associations, informations diverses, etc.). Des numéros spéciaux sont régulièrement édités à l'instar du numéro « info pratiques » du 6 novembre 2020 dans le cadre du confinement lié à la COVID-19.

La lettre « Cornimont Actu » est diffusée par le biais du courrier électronique en format PDF aux abonnés. La liste de diffusion comprend actuellement plus de 400 adresses et reste ouverte aux habitants qui n'en seraient pas encore destinataires. Pour recevoir Cornimont Actu par courriel, il suffit d'adresser une demande au service communication de la Mairie (communication@cornimont.fr).

Afin d'assurer la plus large diffusion des informations de notre commune, « Cornimont Actu » est également publiée sur le site Internet de la Mairie : http://www.cornimont.fr/ ➔ rubrique Cornimont Actu, et affichée sur le panneau devant la Mairie.

Frédéric CARLIER

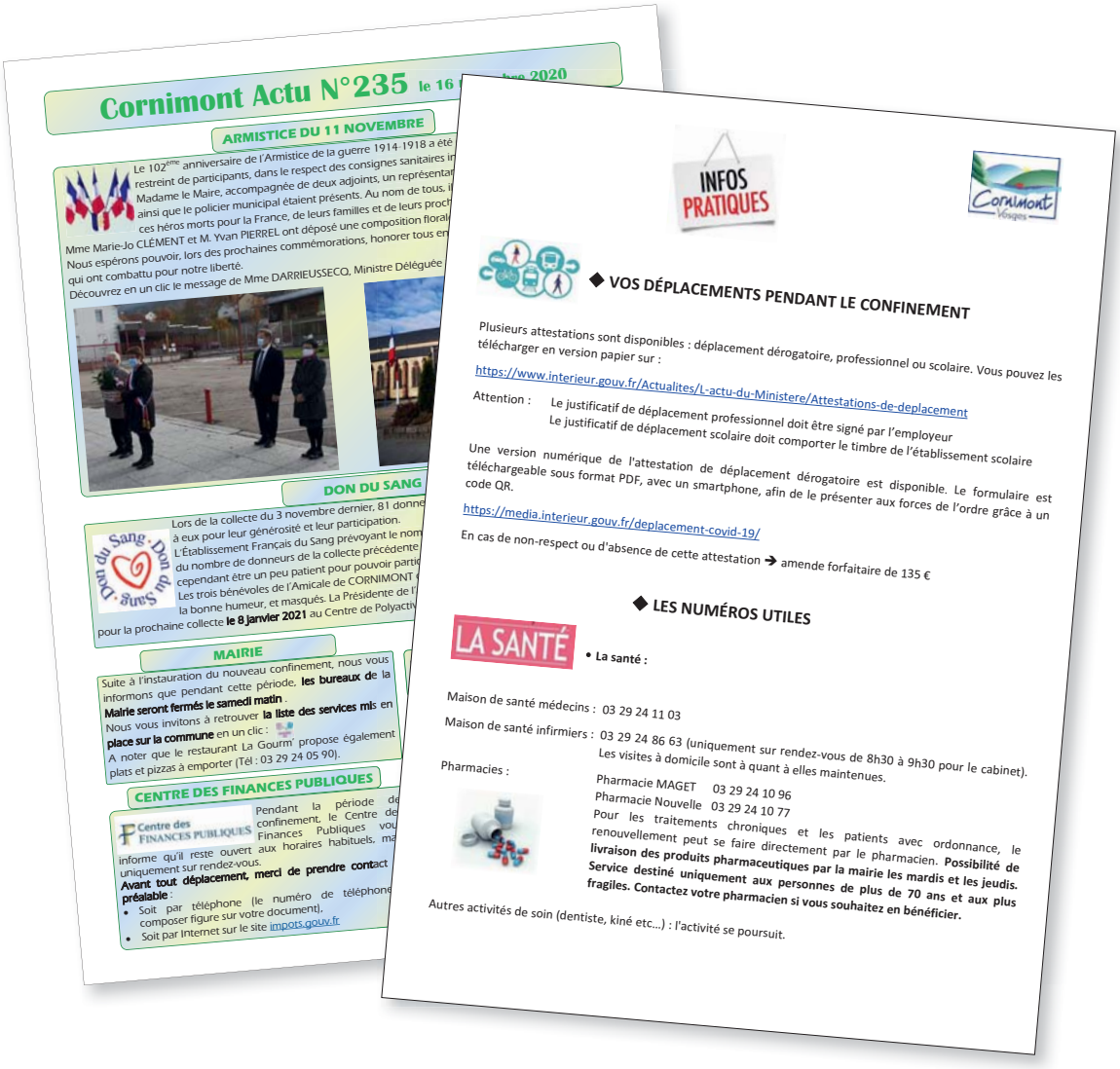
Cornimont Actu N°235 le 16

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Le 102ème anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 a été
restreint de participants, dans le respect des consignes sanitaires in
Madame le Maire, accompagnée de deux adjoints, un représentan
ainsi que le policier municipal étaient présents. Au nom de tous, i
ces héros morts pour la France, de leurs familles et de leurs proch
Mme Marie-Jo CLÉMENT et M. Yvan PIERREL ont déposé une composition floral
Nous espérons pouvoir, lors des prochaines commémorations, honorer tous en
qui ont combattu pour notre liberté.
Découvrez en un clic le message de Mme DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée

DON DU SANG

Lors de la collecte du 3 novembre dernier, 81 donne
à eux pour leur générosité et leur participation.
L'Établissement Français du Sang prévoyant le nom
du nombre de donneurs de la collecte précédente
cependant être un peu patient pour pouvoir partic
Les trois bénévoles de l'Amicale de CORNIMONT
la bonne humeur, et masqués. La Présidente de l'
pour la prochaine collecte **le 8 janvier 2021** au Centre de Polyacti

MAIRIE

Suite à l'instauration du nouveau confinement, nous vous informons que pendant cette période, **les bureaux de la Mairie seront fermés le samedi matin**.
Nous vous invitons à retrouver **la liste des services mis en place sur la commune** en un clic :
A noter que le restaurant La Gourm' propose également plats et pizzas à emporter (Tél : 03 29 24 05 90).

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Centre des FINANCES PUBLIQUES
Pendant la période de confinement, le Centre de Finances Publiques vou
informe qu'il reste ouvert aux horaires habituels, ma
uniquement sur rendez-vous.
Avant tout déplacement, merci de prendre contact préalable :
- Soit par téléphone (le numéro de téléphone composer figure sur votre document),
- Soit par Internet sur le site impots.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

Cornimont Vosges

◆ VOS DÉPLACEMENTS PENDANT LE CONFINEMENT

Plusieurs attestations sont disponibles : déplacement dérogatoire, professionnel ou scolaire. Vous pouvez les télécharger en version papier sur :
https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement
Attention : Le justificatif de déplacement professionnel doit être signé par l'employeur
Le justificatif de déplacement scolaire doit comporter le timbre de l'établissement scolaire

Une version numérique de l'attestation de déplacement dérogatoire est disponible. Le formulaire est téléchargeable sous format PDF, avec un smartphone, afin de le présenter aux forces de l'ordre grâce à un code QR.
https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/
En cas de non-respect ou d'absence de cette attestation ➔ amende forfaitaire de 135 €

◆ LES NUMÉROS UTILES

LA SANTÉ

• La santé :

Maison de santé médecins : 03 29 24 11 03
Maison de santé infirmiers : 03 29 24 86 63 (uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 9h30 pour le cabinet). Les visites à domicile sont à quant à elles maintenues.
Pharmacies :
Pharmacie MAGET 03 29 24 10 96
Pharmacie Nouvelle 03 29 24 10 77
Pour les traitements chroniques et les patients avec ordonnance, le renouvellement peut se faire directement par le pharmacien. **Possibilité de livraison des produits pharmaceutiques par la mairie les mardis et les jeudis. Service destiné uniquement aux personnes de plus de 70 ans et aux plus fragiles. Contactez votre pharmacien si vous souhaitez en bénéficier.**
Autres activités de soin (dentiste, kiné etc...) : l'activité se poursuit.

Nouveaux Commerces

Hôtel Restaurant Les 3 Jonquilles

Christophe et Aurélie MARTIN ont décidé de changer de vie et n'ont pas eu peur d'investir lourdement à Travexin pour relooker l'ancien établissement "Le Charlemagne". Ils accueillent très chaleureusement leur clientèle en proposant des repas confectionnés à partir de produits locaux.

Leur activité ne s'arrête pas là, puisque 10 chambres entièrement rénovées et répondant aux normes de sécurité sont proposées aux touristes et professionnels de passage dans notre belle région. Malgré la situation sanitaire et économique bien compliquée actuellement, ce couple plein d'énergie fait un pari sur l'avenir.

Saluons leur enthousiasme et leur courage.

9, route de Travexin
88310 Cornimont
Tél : 03 72 67 00 44
Mob. : 07 88 26 22 04
www.hotelrestaurantdes3jonquilles.fr

BRASSERIE : LA BIÈRE DU MUSHER

Bière artisanale fabriquée et brassée à CORNIMONT.

Antoine GAMAIN
13 route du Ménil.
Tél : 06 03 80 35 41

Sur Facebook : La Bière du Musher.
Présent sur le marché le jeudi matin.

MUSHING TEAM

En parallèle de son activité de brasseur, M. GAMAIN propose des baptêmes en chien de traîneau sur terre et neige.

Info et réservation au 06 03 80 35 41

Phixa GESTION

BUREAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DISPONIBLES À CORNIMONT ET SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

phixagestion@orange.fr

AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD B

Le Thillot
Saint-Amé
Cornimont

Numéro unique
03 29 28 20 10
7 j/7 et 24 h/24

Siège : 66 rue de la DIA - **88310 Cornimont**
N° d'agrément : 154

État civil

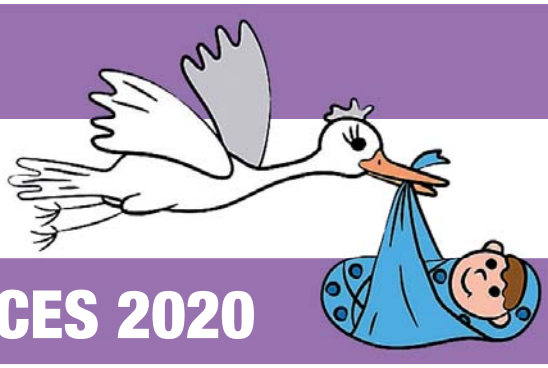

NAISSANCES 2020

Le 21 mars 2020	à ÉPINAL	est née **Elma**	De Ramiza AHMETOVIC
Le 12 juin 2020	à STRASBOURG	est né **Justin**	De Romain BONTEMPS et de Elodie MOUGEL
Le 21 juillet 2020	à REMIREMONT	est née **Lilou**	De Steve FALBRIARD et de Lydie VOSSENAT
Le 28 octobre 2020	à REMIREMONT	est née **Esther**	De Noël L'HÔTE et de Anne-Marie GBALLE

MARIAGES 2020

Le 18 juillet
Mariage de Cyril GEHIN et Karine CHERRIER

Le 26 septembre
Mariage de Florian PRON-VIGNEAU et Eugènie ANTOINE

Le 5 décembre
Mariage de Marc LAHEURTE et Corine PIERROT

DÉCÈS 2020

Le 13 juillet	à Remiremont	**Monsieur Didier DUCLOUX**	63 ans
Le 22 juillet	à Cornimont	**Monsieur Georges HOLVEC**	78 ans
Le 14 août	à Cornimont	**Madame Berthe SANCHEZ née CAËL**	91 ans
Le 21 septembre	à Remiremont	**Monsieur Ramazan SIK**	68 ans
Le 22 septembre	à Cornimont	**Monsieur Claude GRANDEMANGE**	90 ans
Le 25 septembre	à Mirecourt	**Monsieur Thierry GÉHIN**	64 ans
Le 1er octobre	à Cornimont	**Madame Georgette GERMAIN née RINGENBACH**	96 ans
Le 4 octobre	à Remiremont	**Monsieur Roger LEDUC**	89 ans
Le 5 octobre	à Cornimont	**Madame Christiane GEHIN née CLAUDE**	91 ans
Le 5 octobre	à Remiremont	**Monsieur Lucien CURIEN**	84 ans
Le 6 octobre	à Metz	**Monsieur Robert PAGNY**	60 ans
Le 31 octobre	à Remiremont	**Madame Marie-Thérèse MOUGIN née MOUGEL**	99 ans
Le 1er novembre	à Cornimont	**Madame Yvonne CANÉVALI née THOMAS**	92 ans
Le 11 novembre	à Cornimont	**Madame Rachel NOËL**	16 ans
Le 15 novembre	à Remiremont	**Madame Huguette GROSJEAN née CHEVRIER**	68 ans

Un grand merci à Claude NOËL pour sa contribution apportée pour les différentes photos fournies ainsi qu'à Guy Bernard LAURENT.